



FORMATION AMBITION 2020

Mandat du groupe 2 **« Service Public de l'Orientation et accompagnement en région »**

Pilotage

Président(e) : Chantal REBOUT

Rapporteur(e) : Guy BAUDRY

Technicien(ne) CR : Céline BLAN

Participants pressentis (instances, structures...) : Membres du COPIL « Etoile + » (Région, SAIO-DRONISEP-MGI, GIP ALFA Centre, CAD des chambres de métiers et de l'artisanat, CRIJ, DRAAF-SRFD, Pôle emploi). Pourront être associés des élus régionaux concernés par la thématique orientation/formation, des partenaires sociaux et le CESER.

Problématique

La loi du 24 novembre 2009 prévoit que « *le service de l'orientation tout au long de la vie est organisé pour garantir à toute personne l'accès à une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés et les niveaux de rémunération, ainsi que l'accès à des services de conseil et d'accompagnement pour l'orientation, de qualité et organisés en réseau* ».

En d'autres termes, la loi vise à surmonter la multiplicité des réseaux et des prestations et à améliorer l'accès à l'information sur l'orientation, à renforcer la qualité du service rendu au public ainsi que renforcer les pratiques de coordination et de coopération.

Dans ce contexte, les leviers essentiels identifiés en région Centre pour mettre en œuvre un service public de l'orientation et améliorer le service de conseil en orientation professionnelle rendu au public sont les suivants :

- le développement des pratiques de coopération entre les acteurs de l'AIO (accueil, information et orientation) ;
- la professionnalisation croisée des conseillers.

Avec la création en 2002 du site www.etoile.regioncentre.fr, site régional d'information sur l'orientation, la formation et l'emploi ou plus récemment la mise en place d'un service téléphonique gratuit d'information sur la formation et les dispositifs d'évolution professionnelle, la politique menée

en matière d'information sur les métiers et les formations en région Centre est considérée comme l'une des plus en avance en matière d'orientation et de conseil professionnel. Les outils techniques développés couplés au travail engagé depuis dix ans de mise en réseau et de coopération des acteurs régionaux et locaux de l'AIO font souvent figure d'exemple pour présager ce que pourrait être le Service Public de l'Orientation.

Dans ce contexte, la Région Centre a initié, depuis septembre 2009 et avec l'appui du Fonds national d'expérimentation pour la jeunesse, le projet **Etoile +** qui constitue une proposition de réponse aux préoccupations affichées dans la loi du 24 novembre 2009 sur l'orientation et la formation professionnelle.

Ce projet s'inscrit, par ailleurs, dans les principes d'action énoncés dans la résolution du Conseil de l'Union européenne pour « *mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie* », du 21 novembre 2008.

Le projet Etoile + vise à **renforcer les coopérations de projets** entre les **acteurs locaux de l'orientation, de l'emploi et de la formation** afin d'améliorer la qualité du service de conseil en orientation professionnelle.

Il se traduit actuellement par la mise en œuvre de :

- 15 projets expérimentaux de coopération renforcée entre les acteurs de l'AIO au niveau local ;
- 1 programme de professionnalisation croisée des acteurs de l'AIO organisé sur l'année 2011.

Objectifs

Pour garantir un service public d'orientation accessible à toute personne de la région Centre, le groupe a pour objectifs :

- de tirer des enseignements des expérimentations engagées au titre du projet Etoile + pour poser les bases et les principes du service public de l'orientation en région Centre autour de la coopération et la professionnalisation croisée des acteurs de l'AIO ;
- de veiller à améliorer l'accessibilité des prestations et des services d'orientation pour tous les publics et quels que soient les territoires, ainsi que la complémentarité des interventions entre les services dématérialisés (web, téléphone) ou dans le cadre d'un accueil physique (réseaux d'AIO). Il propose des pistes de progrès en ce sens.